

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

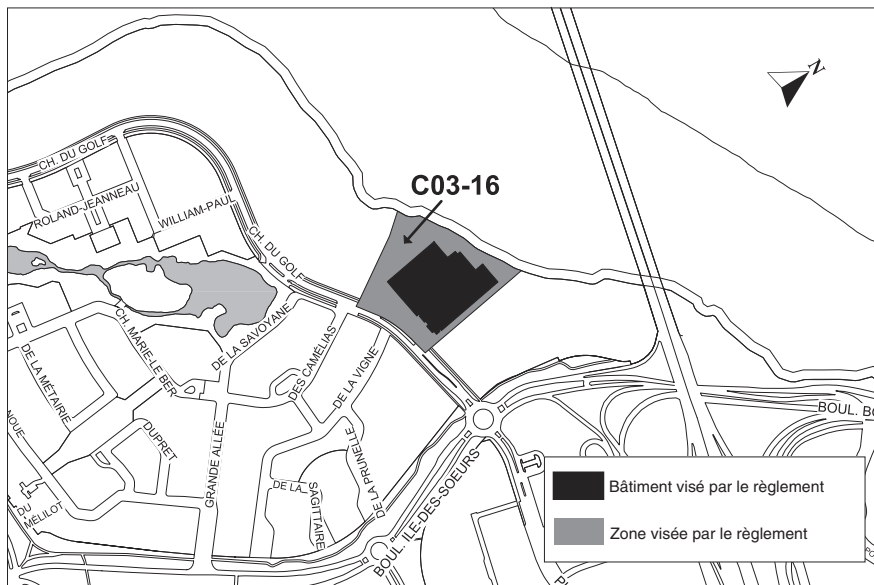
À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AFIN D'AUTORISER LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU MUR ARRIÈRE DU BÂTIMENT - 300, CHEMIN DU GOLF (CLUB DE TENNIS ÎLE DES SŒURS).

AVIS PUBLIC est, par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement de Verdun, suite à l'adoption à sa séance du 5 février 2013 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le **4 mars 2013 à 18h** dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun.

L'objet de la présente résolution vise à permettre l'utilisation d'un revêtement extérieur de tôle et de mur rideau pour le mur arrière du bâtiment et de déroger à la hauteur et le nombre de lux pour les lampadaires de l'aire de stationnement. Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, car il déroge aux normes se rapportant aux matériaux et à l'aménagement de l'aire de stationnement.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci, tel qu'indiqué sur le plan suivant :

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE  
RÉSOLUTION CA 13 210037  
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE



Lors de cette assemblée publique de consultation, madame le maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau 102 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 20 février 2013

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement